Image not found or type unknown

Taux de rémunération mini compte courant

Par **celo788**, le **14/12/2015** à **12:35**

Bonjour,

J'ai 60000 euros en compte courant dans ma société, les statuts n'ont rien prévu, pouvez vous me dire quel est le taux minimum de rémunération (2015)de mon compte courant à défaut puisque je n'ai rien négocié avec mon associé..

En vous remerciant

Céline

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés